

Listen to this article

Dans la réflexion d’aujourd’hui, nous aborderons les Alliances. Il nous arrive souvent d’entendre des voix qui semblent dire que l’Eglise se développe sous la Nouvelle Alliance. L’apôtre Paul explique ce sujet d’une façon très claire ; il déclare que l’Eglise se développe sous une alliance différente, c’est-à-dire celle de Sara. L’enseignement sur les alliances est celui qui est le plus explicite dans les Saintes Ecritures. Parfois les pensées du serviteur fidèle et prudent sont mal comprises, lorsque pendant un certain temps il appela l’alliance de Sara, la Nouvelle Alliance. Vers l’année 1910, le frère Russell écrivit de nombreux articles, concernant ce problème. Voici quelques extraits :

(R. 4309). « Avant que nous ne comprenions l’enseignement scriptural du « Plan des Ages », montrant l’Age de la Loi, l’Age de l’Evangile, l’Age Millénaire, et leurs oeuvres correspondantes, nous ne voyions pas où placer les promesses concernant la Nouvelle Alliance et ainsi, tout comme les autres, nous les avons appliquées à nous-mêmes durant cet Age de l’Evangile, négligeant complètement les divers textes des Ecritures qui étaient contraires à cette idée. Il était parfaitement incorrect pour nous de citer l’injonction de l’Apôtre disant que nous sommes la semence d’Isaac, les enfants de l’ancienne Alliance originale, et dans la phrase suivante, de nous classer comme bénéficiaires de la Nouvelle Alliance. La difficulté a été dès le début notre échec de discerner clairement « *le mystère caché de tout temps et dans tous les âges, mais révélé maintenant à ses saints* » – Colossiens 1 : 26.

Cela illustre bien la manière trop négligente avec laquelle ce mot Médiateur a été employé par nous-mêmes, de même que par presque tous les Chrétiens.

Toutefois, dernièrement, ce Journal [trad. Watch Tower] a désiré attirer l’attention du peuple du Seigneur sur le fait que la Bible emploie le mot Médiateur dans un sens restreint et a incité tous les étudiants de la Bible à accepter le point de vue de

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

la Bible uniquement et à utiliser le mot Médiateur de ce point de vue uniquement.

Gardez bien ces choses claires dans votre esprit et remarquez que jusqu'à maintenant, il n'y a eu que deux Alliances, l'ancienne, ou l'originale, et l'Alliance de la Loi, qui a été ajoutée 430 années plus tard. – Galates 3 :17 » fin de citation.

Dans son épître aux Galates 4 : 22 – 24, l'apôtre Paul parle de deux alliances : « *Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la femme esclave, et un de la femme libre. Mais celui de l'esclave naquit selon la chair, et celui de la femme libre naquit en vertu de la promesse. Ces choses sont allégoriques ; car ces femmes sont deux alliances…* ». L'alliance conclue par Dieu avec Abraham, consistait en une promesse importante qui concernait la semence née de sa femme Sara.

De ce point de vue, nous voyons que la promesse faite à Sara, précédait la naissance de son fils, mais également de celle du fils de la servante Agar. Tout ce que Dieu avait voulu montrer dès le commencement, le fut dans les alliances. En Galates chapitre 3 et au verset 16 nous lisons : « *Or, les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité…* ». Si Abraham nous représente Dieu, l'accomplissement de la promesse devait donc se réaliser en Sara, qui dans l'antitype représente l'alliance, et dont la semence qui est Isaac représente Christ.

Nous sommes habitués à penser qu'une personne peut être l'image d'une autre personne, ou d'une classe de personnes, mais ici la comparaison est tout autre. C'est ce qui parfois engendre des difficultés à bon nombre de croyants. L'Ecriture nous dit : « *Il n'est pas dit : et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule : et à ta postérité, c'est-à-dire à Christ* » – (verset 16). L'apôtre parle ici d'une seule postérité.

Abraham avait plusieurs enfants, mais un seul fut fils de la promesse donnée par Dieu. Cette promesse concernait le fils de sa femme Sara. En Galates chapitre 4 et verset 28, l'apôtre Paul déclare : « *Pour vous, frères, comme Isaac, vous êtes enfants de la promesse* », c'est-à-dire que ceux qui sont à Christ, sont la postérité d'Abraham.

Ainsi donc, Isaac représente Jésus-Christ et ses disciples, les membres de son corps, qui à leur tour béniront toutes les familles de la terre. Ce qui revient à dire que la

promesse donnée à Abraham englobe toutes les bénédictions qui sont destinées à l'humanité. Cette promesse, selon les paroles de l'apôtre doit avant tout trouver son accomplissement en Sara.

L'apôtre mentionne ensuite l'alliance montrée en Agar. « *Voici ce que j'entends : une disposition, que Dieu a confirmé antérieurement, ne peut pas être annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard* » – (Galates 3 : 17). Dans ce cas pourquoi l'alliance de la Loi était-elle nécessaire ? L'apôtre nous dit qu'elle fut donnée ensuite. En fait l'alliance de la Loi ne faisait pas partie de l'alliance de Sara.

L'alliance de Sara fut une alliance de grâce et de foi, tandis que l'alliance de la Loi fut une alliance qui concernait les œuvres. Ces alliances furent montrées par deux femmes, Sara et Agar. Ismaël naquit de la servante et ne fut donc pas le fils de la promesse. Ismaël et Agar furent des serviteurs. Ainsi Israël sous l'alliance de la Loi ne pouvait hériter de la promesse. L'alliance de la Loi fut donnée dans un tout autre but : Lequel ?

Au temps de Christ les Israélites pensaient qu'ils étaient cette postérité du fait que leur père est Abraham. L'apôtre souligne : « *Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël, et, pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants ; mais il est dit : En Isaac sera nommée pour toi une postérité, c'est-à-dire, que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité. Voici, en effet, la parole de la promesse : Je reviendrai à cette même époque, et Sara aura un fils* » – Romains 9 : 6 – 9.

L'apôtre fait comprendre aux Juifs, qu'ils ne devaient pas s'attendre à l'accomplissement de la promesse en ce moment-là, car la semence promise doit se développer sous une autre alliance, et qu'ensuite seulement viendraient les autres bénédictions. L'apôtre explique qu'Israël devait être obéissant à Dieu sous leur alliance, afin que lorsque le Messie viendrait, ils puissent L'accepter et devenir un peuple sacerdotal.

Pendant que sous l'alliance de la Loi, Dieu leur donna de nombreuses bénédictions,

l'alliance de Sara prévoyait le choix d'une semence qui bénirait le monde dans l'avenir. Comme le reste du monde, Israël se trouvait sous la sentence de mort et éloigné de Dieu. C'est pourquoi, afin de traiter alliance avec le peuple qui de nature était pécheur et sous la condamnation à mort un médiateur fut nécessaire, quelqu'un, avec qui Dieu pouvait traiter à cause de sa foi, et cette personne fut Moïse.

Du point de vue biblique, un médiateur est nécessaire dans le cas où il y a deux parties qui ne peuvent avoir ensemble de relations directes. « *Pourquoi donc la Loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur* » (Galates 3 : 18). Le but de l'alliance est plus explicite en Galates 3 : 23 – 25 : « *Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue* ».

L'apôtre atteste encore que l'héritage ne provient pas de la Loi, mais de la promesse : « *En effet, ce n'est pas par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham ou à sa postérité, c'est par la justice de la foi* » (Romains 4 : 13). « *Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse ; or, c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham ce don de sa grâce* » (Galates 3 : 19). L'apôtre rappelle de quelle manière Dieu donna à Abraham cette promesse. Nous savons qu'elle ne pouvait avoir son accomplissement qu'en Sara. Elle fut attestée par la Parole du Seigneur et par un serment. L'alliance montrée en Sara n'avait pas besoin de garantie supplémentaire, c'est-à-dire d'un médiateur. A ce sujet l'apôtre nous dit : « *Or, le médiateur n'est pas le médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul* » – Galates 3 : 20.

Cela veut dire que si Dieu a unilatéralement décidé l'invariabilité de ses intentions dans chaque cas, il n'y a donc pas besoin de médiateur. Cette alliance fut inconditionnelle et n'avait pas besoin d'une tierce personne. « *C'est pourquoi Dieu, voulant montrer avec plus d'évidence aux héritiers de la promesse l'immutabilité de sa résolution, intervint par un serment, afin que, par deux choses immuables, dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous trouvions un puissant*

encouragement, nous dont le seul refuge a été de saisir l'espérance qui nous était proposée » – Hébreux 6 : 17, 18.

Nous voyons donc que l'alliance de Sara ne fut pas nouvelle par rapport à l'alliance de la Loi, mais ancienne, l'alliance originelle, qui pendant un certain fut inactive, tout comme Sara fut stérile pendant un certain temps. « *Mais la Jérusalem d'en haut est libre, c'est notre mère ; car il est écrit : Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantes point ! Eclate et pousse des cris, toi qui n'as pas éprouvé les douleurs de l'enfantement ! Car les enfants de la délaissée seront plus nombreux que les enfants de celle qui était mariée... C'est pourquoi, frères, nous ne sommes pas enfants de l'esclave, mais de la femme libre* » – Galates 4 : 26 – 28, 31.

Voyons encore sous un autre aspect, pourquoi l'alliance de Sara n'a pas besoin de médiateur. Ceux qui sont devenus les Isaac anti-typiques, les enfants de la promesse, sont enfants de Dieu. Ils ne sont pas ennemis de Dieu, et n'ont pas besoin de médiateur. A leur propos, l'apôtre déclare : « *Et vous, qui étiez autrefois étrangers et ennemis par vos pensées et par vos mauvaises œuvres, il vous a maintenant réconciliés par sa mort dans le corps de sa chair, pour vous faire paraître devant lui saints, irrépréhensibles et sans reproche, si du moins vous demeurez fondés et inébranlables dans la foi, sans vous détourner de l'espérance de l'Evangile que vous avez entendu, qui a été prêché à toute créature sous le ciel, et dont moi Paul, j'ai été fait ministre* » – Colossiens 1 : 21 – 23.

Les Nouvelles Créatures n'ont pas besoin de médiateur, car elles sont le Corps de Christ, les enfants de la même alliance dont est issu notre Seigneur. Comme Nouvelles Créatures nous avons besoin de l'intercession du Seigneur devant le trône céleste de la grâce. Les mérites de notre Seigneur, sa vie parfaite, couvrent les imperfections de notre chair, afin que le sacrifice de ce corps soit parfait devant les yeux de Dieu.

L'apôtre Jean déclare : « *Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point* [volontairement, en tant que Nouvelles Créatures, mais involontairement, à cause de la faiblesse de la chair]. *Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste* » (1 Jean 2 : 1). « *Car, si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste*

plus de sacrifice pour les péchés… » – Hébreux 10 : 26.

Nous voyons donc, que les images d'Abraham, de Sara et de Agar, utilisées par l'apôtre Paul, constituent la clé de la compréhension des alliances. Nous résumerons notre réflexion en quelques points :

1) – L'accomplissement de la promesse donnée à Abraham qui concernait sa semence et la bénédiction de toutes les familles de la terre, fut montré en Sara qui représente l'alliance de la foi.

2) – L'alliance de Sara prend son commencement depuis le temps où Dieu informa Abraham de ses intentions, et constitue donc l'alliance originelle, ancienne.

3) – Jusqu'au baptême de notre Seigneur dans le Jourdain, cette alliance fut sans effet.

4) – Le sacrifice de Jésus fut montré dans le sacrifice d'Isaac. Il ne pouvait devenir Fils de la promesse que par la mort en sacrifice. Celle-ci commença dans le Jourdain et se termina sur la croix. Nous pouvons dire que Jésus scella cette alliance grâce à son sang.

5) – La nation d'Israël sous l'alliance de la loi ne fut pas la semence promise.

6) – La promesse Abrahamique, qui eut son accomplissement en Sara, n'avait pas besoin de médiateur, car Dieu l'a conclue par un serment.

7) – L'Eglise se trouve sous la même alliance que Jésus, l'alliance de Sara.

8) – Les Nouvelles Créatures de l'âge de l'Evangile ne sont pas des ennemis de Dieu d'après les œuvres, et n'ont donc pas besoin de médiateur. Nous sommes des fils, et avons besoin à cause de nos imperfections charnelles d'un avocat.

9) – Si donc l'alliance de Sara était l'originelle, et que l'alliance de la Loi fut rajoutée, dans ce cas la Nouvelle Alliance, qui doit venir après elles, sera une alliance toute différente, dont l'apôtre Paul parle en Hébreux 8 : 8 – 12, et qui concerne le monde.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Puisse la compréhension de ces précieuses vérités, éclairer nos esprits et remplir nos cœurs d’une grande reconnaissance pour notre Créateur, qui est l’auteur d’un Plan si merveilleux. Persévérons dans la Vérité, jusqu’à ce que nous entendions les paroles du Seigneur – « *C’est bien bon et fidèle serviteur* »

Amen

Fr. A. L.

(conférence de Cluj en Roumanie – 2004).

Retour au sommaire